

Pièces à fournir dans le cadre d'un changement de régime matrimonial

Liste des pièces à fournir pour l'ouverture d'un dossier de changement de régime matrimonial.

Concernant les époux :

- Extrait acte de naissance des époux.
- Livret de famille (copie intégrale).
- **Fiches renseignements état-civil (voir rubrique L'office vous informe)**
- Carte d'identité ou carte de résident.
- Copie authentique du Contrat de mariage.
- Accord écrit des enfants en âge de le donner avec photocopie de leur carte d'identité.
- Liste des biens acquis durant l'union.
- Liste des biens reçus par donation ou succession.
- Tableau d'amortissement des prêts en cours.
- Copie des comptes bancaires.

Concernant les biens :

- Titre(s) de propriété.
- Avis de valeur des biens immobiliers ou expertise.
- Permis de construire.
- Déclaration d'ouverture de chantier.
- Certificat de conformité.
- Permis modificatif éventuel.
- Extrait du plan cadastral récent (cadastre).

- Copie taxe foncière (dernier avis reçu).
- Dispositions d'urbanisme applicables à la Zone dans laquelle se situe le bien (à récupérer en mairie).
- Intérêt pour les époux de changer de régime.

Concernant les droits sociaux :

- Statuts enregistrés des sociétés et mise à jour.
- K bis.
- Evaluation des droits sociaux (attestation comptable)